

LA VIE A LA PROVIDENCE



Ballades estivales

La période estivale est propice à la réalisation de belles ballades. La saison nous permet notamment de partir à la journée et de pique-niquer sur place. L'été un peu capricieux, nous a obligés à nous organiser un peu différemment.

Cette année, les résidents ont pu découvrir le zoo de la Bourbansais, les monuments miniatures de Domagné, le parc Ar Milin de Chateaubourg et le bowling de Vitré. De nombreux bénévoles nous accompagnent pour permettre à une majorité de résidents de profiter de ces bons moments culturels, favorisant l'ouverture sur le territoire.



Repas d'été

Au cours de l'été, nous proposons régulièrement des repas en lien avec la saison estivale tels que des Barbecues (le plaisir de sentir et déguster la bonne viande grillée accompagnée de frites...) ou encore des repas en plein air en petit comité...

Des tonnelles sont montées sur la terrasse en début de saison permettant, en fonction des animations organisées, de manger ou passer l'après-midi dans le parc.

A tour de rôle, les résidents accompagnés de 2 membres du personnel ont pu déguster de délicieux buffets froids tout en profitant du jardin. Certains résidents n'ayant pas la possibilité physique de partir en ballade profitent de ces moments privilégiés qui changent du cadre traditionnel.

Portes ouvertes

Un week-end portes ouvertes a eu lieu le samedi 25 et dimanche 26 Septembre.

Mr Sauvage, bénévole de l'EHPAD, expose depuis déjà quelques temps de nombreux tableaux dans notre établissement pour le plus grand plaisir des résidents et visiteurs. Ces toiles embellissent les allées et sont sources de réminiscence pour nos aînés. Dans cette continuité, ces peintures étaient proposées à la vente au profit de l'association « vaincre la mucoviscidose ».

Pour marquer un peu plus ce week-end ensoleillé, le samedi, une messe a été célébrée en plein air, suivie d'un cocktail et de très bons gâteaux confectionnés par les résidents. Le dimanche, animés par nos accordéonistes JC Perrudin, D Sauvage et M Sauvage, les visiteurs sont venus déguster de délicieuses crêpes dans notre parc dans une ambiance salon de thé.

Un beau week-end de partage, de dégustation et de rencontre favorisant les liens sociaux entre les résidents et le monde extérieur !

A LA DECOUVERTE DE GENNES

Le 26 septembre, la commune a eu le plaisir d'accueillir les membres de la **Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne** (SAHM 53). Ces passionnés d'Histoire mais aussi d'histoires ont découvert notre patrimoine. Après un bref rappel des origines de Gennes, la visite préparée et guidée par Antoine Barré a mis en lumière l'église Saint Sulpice et ses retables, la sépulture de l'abbé Chaupitre, la motte castrale mais également d'autres bâtiments et lieux remarquables de la commune.



Cette journée ensoleillée a été riche en découvertes pour les membres du SAHM 53 et les quelques gennois qui ont eu la chance de les accompagner tout au long du parcours. Notre riche patrimoine gennois mérite l'attention que la municipalité et les propriétaires privés lui apportent pour que les générations actuelles et futures puissent en profiter ! L'organisation d'une journée du patrimoine est à l'étude pour septembre 2022...





La mutualisation, un élément fédérateur du territoire.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale sur la répartition des besoins entre l'intercommunalité et ses communes membres selon leurs domaines de compétences. La loi de 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales impose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale d'adopter un schéma de mutualisation.

Il s'agit de :

- **repenser l'organisation** afin de trouver des complémentarités entre les divers services de nos collectivités et de mettre en commun une partie de notre outil d'administration territoriale ;
- **renforcer les coopérations** entre les communes et de leur ouvrir la possibilité d'accéder à des soutiens techniques ;
- **améliorer la cohésion et la solidarité** au sein de notre territoire.

Dans notre contexte territorial, la démarche de mutualisation poursuit les principaux objectifs suivants :

- être un **élément fédérateur du territoire** : toutes les collectivités sont intégrées à la démarche. Leur adhésion à telle ou telle offre de mutualisation s'effectue sur la base du volontariat ;
 - **viser à l'amélioration de la qualité et de la performance de notre administration** territoriale en faisant évoluer le service (sécurisation juridique, harmonisation des pratiques, valorisation des spécialités, cohérence de l'action publique).

Dans un contexte de contrainte budgétaire et de demande en services publics croissante, la mutualisation permet des économies d'échelle mais dans une approche quantitative et qualitative des services locaux.

Pour résumer, la mutualisation c'est **d'abord un projet de services publics** sur un territoire.

Plus d'informations sur <https://www.vitrecommunaute.org/listes/visites-et-randonnees/>

LE SMICTOM

Dès 2023 : toujours moins d'ordures ménagères avec la simplification des consignes de tri.



Simplifier le tri en ouvrant le sac jaune à tous les emballages, c'est l'avenir ! Aujourd'hui sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons plastiques sont triés et recyclés. La loi anti-gaspillage (AGEC) prévoit l'extension des consignes de tri à tous les plastiques (films, pots, barquettes, tubes, sachets...) partout en France au **1^{er} janvier 2023**. Cette accélération du tri permettra de réduire encore davantage les quantités d'ordures ménagères présentées à la collecte.



MEMO TRI : Les pots de yaourt en plastique vont-ils dans le sac jaune ?

Pas encore ! Malgré la campagne de communication nationale, sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables. Les pots de yaourt, les pots de crème, les barquettes de beurre ou encore les films en plastique doivent aller dans le sac gris des ordures ménagères.

UN GESTE DE + POUR LA NATURE : Recevez un cube à piles chez vous !

La saviez-vous ? Corepile, l'éco-organisme en charge de collecter et recycler les piles et batteries, propose gratuitement un **kit particulier** comprenant un **cube à piles** pour stocker piles et batteries usagées chez vous avant de les déposer dans les points de collecte et un **dépliant** pour savoir comment bien choisir, utiliser et recycler ses piles et batteries.



Demandez-le gratuitement sur : <https://www.jerecyclamespiles.com/demande-doutils-de-communication/>

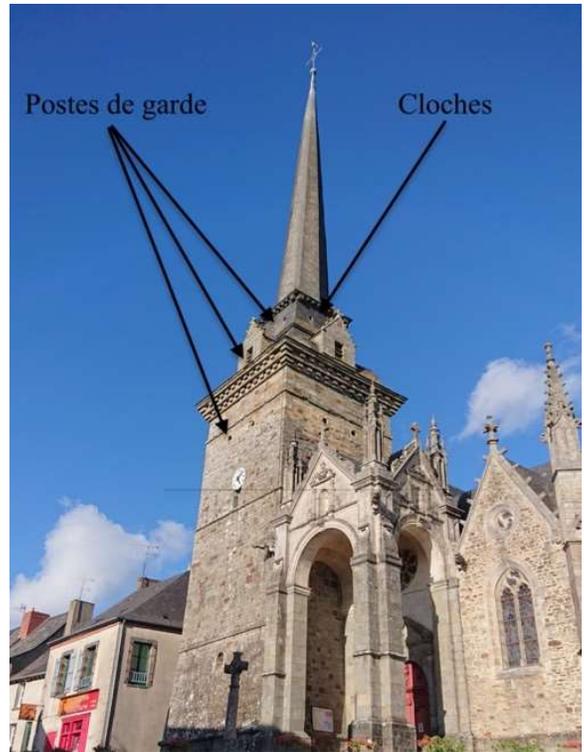
HISTOIRES D'HISTOIRE

Bonjour à toutes et tous,

Après vous avoir égaré dans les méandres de l'analyse du texte du XI^{ème} siècle retraçant la vente de notre église et vous avoir montré la difficulté et la complexité de la science de l'Histoire, je voudrais vous emmener sur un sujet plus léger et plus vivant. Le grand historien Marc Bloch, cofondateur de l'école des Annales, nous disait : « l'Histoire, un festin à partager ! ». Je vous invite donc à sa table pour vous faire découvrir l'un des monuments de notre commune, notre phare quotidien à tous, notre corne de brume aussi : notre clocher.

Notre belle église est un élément marquant de notre patrimoine. C'est une église dite à pignons multiples, caractéristique de notre région des Marches de Bretagne. Concernant sa protection, elle n'est pas classée mais inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 14 octobre 1926, c'est-à-dire qu'elle est d'un intérêt régional par rapport à un monument classé comme l'église Notre Dame de Vitré qui est d'intérêt national. Elle est remarquable par ses sculptures extérieures mais aussi par la qualité de son mobilier : ses voûtes, ses décors et ses retables qui datent de sa reconstruction du XVII^{ème} siècle.

Le clocher a été construit au XVI^{ème} siècle, pendant les guerres de Religion, et a la particularité d'être aussi une tour de garde disposant de plusieurs postes d'observations. En 1589, Vitré la protestante est assiégée pendant plusieurs mois par les troupes duc de Mercœur, Duc de Bretagne mais aussi un des chefs de la Ligue Catholique. Vitré ne sera pas prise et le siège sera levé suite à l'assassinat du Roi de France Henri III et l'arrivée au pouvoir de son successeur, le fameux Henri IV. Durant cette période troublée, l'insécurité règne et on cherche donc à se protéger.



On entre dans le clocher par la nef de l'église et une très belle porte ouvragée en bois à deux vantaux. La pièce du rez-de-chaussée laisse entrevoir des départs de nervure de voûte indiquant la présence d'une ancienne chapelle.



Rez-de-chaussée, départ de voûte

On accède ensuite aux étages par un escalier en schiste comportant 33 marches. Pour arriver tout en haut, on doit gravir 77 hauteurs : 33 marches et 44 barreaux d'échelle.



Vue de l'escalier prise du premier étage

Poussiéreux mais bon pour le cardio...



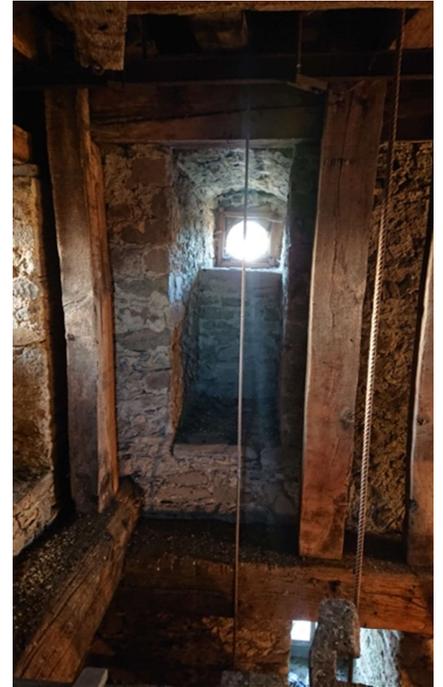
Vues de l'horloge



L'étage suivant, accessible par une échelle abrite l'ancienne machinerie de l'horloge, hors service depuis une douzaine d'années, et disposée derrière le cadran sur la façade. Des ouvertures permettent déjà l'observation des alentours.



Échelle d'accès



Vue d'un poste de guet

À l'étage au-dessus, on trouve les postes de guet, deux oculus par façade avec des niches qui offrent de superbes vues des alentours. La pierre est dure et pas enduite : nous n'avons pas trouvé de graffiti significatif nous permettant de dire que ces postes ont été utilisés.



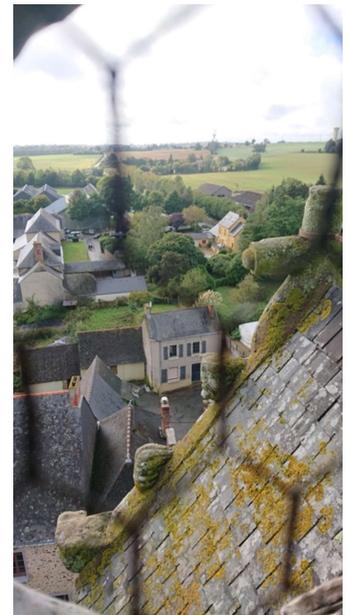
Vue Nord



Vue Est



Vue Sud



Vue Ouest

Encore un petit effort et quelques barreaux d'échelles plus haut, on arrive à l'étage des Reines du clocher !



La suite au prochain épisode, où vous retrouverez des photos et les prénoms de quatre jolies filles, encore des films et de la musique et encore et toujours, des histoires d'Histoire...

Remerciements chaleureux à Jonathan et Cédric pour m'avoir accompagné dans mes expéditions.

Antoine Barré

Au programme du Bistrot pour cette fin d'année...

❖ **L'arrivée du nouveau Beaujolais**, le Jeudi 18 Novembre de 18h à 21h !

Venez déguster les nouveaux et anciens Beaujolais accompagnés de charcuteries et fromages.

❖ **Le repas de Noël du Bistrot :**

Les 15, 16 et 17 décembre midi, l'équipe du Bistrot vous propose pour cette fin d'année son repas de Noël avec au menu (Sur réservation pour 16 €) :

- ✓ Gourmandises d'Eugène : crevettes, choux au saumon fumé, bulots, mini burger au foie gras, huîtres, pâte en croûte et ballottine de volaille.
- ✓ Filet de chapon aux morilles accompagné de ses pommes de terre forestines, sa tomate cocktail provençale et d'une purée de Butternut.
 - ✓ St Nectaire Rôti au miel.
 - ✓ Bûche aux 2 chocolats et à la pistache.
 - ✓ 1/4 de boisson par personne.

❖ **NOEL & NOUVEL AN :**

Comme les années passées, le Bistrot propose des plats à emporter... Vous trouverez ci-joint la carte des plats. Ce flyer fait également office de bon de commande.

Toutes vos commandes seront à retirer au Bistrot les 24 et 31 décembre de 14h à 16h.

Nous serons également avec vous à l'occasion du Genn'Rock organisé par le comité des fêtes le 20 novembre et pour les Classes 1 de Gennes le 27 novembre...

Informations et réservations au 02 99 96 84 93 ou directement au Bistrot.

Nathalie & Pascal

L'ARCHE DE MA NATURE

Des fruits locaux, de saison et Bio à Gennes sur Seiche,



Arrivés sur la commune en 2020, nous sommes en train de créer une ferme pédagogique qui accueille déjà plus de 30 animaux divers et variés. Pour le moment ouverte à la visite uniquement aux maisons de retraites et aux groupes de personnes handicapées, l'accueil des écoles et de tout public commencera dans le courant de l'année prochaine.

Une forêt-jardin - principalement composée d'arbres fruitiers - est également en cours de création sur une surface d'un hectare. Aujourd'hui, près de 120 arbres ont été plantés. Ce modèle d'agriculture prône le vivant. Le but est de créer une culture fruitière en 3 dimensions en utilisant toutes les hauteurs de plants disponibles et de permettre :

- aux plantations d'être autonomes (aucun traitement nécessaire) ;
- de planter des arbres afin de transformer des champs en monoculture en lieux d'abondance alimentaires et variés ;
- d'aider à lutter contre le réchauffement climatique en captant un maximum de CO₂ ;
- de créer un lieu de biodiversité qui servira de refuge naturel.

A l'été 2023, la vente de fruits débutera... Au démarrage, seuls les petits fruits seront disponibles ; les plus grands arbres prenant plus de temps pour s'installer et être productif. Nous pouvons citer quelques variétés de fruits disponibles à terme :

- les plus communs comme les framboises, fraises, kiwi, pommes, poires, pêches ;
- mais aussi des moins courants comme les groseilles, le cassis, les baies de goji, l'arbose, le kiwaï, le kaki, l'amande, et bien d'autres encore...

Pour nous aider à réaliser notre projet, vous pouvez nous soutenir en participant à un financement participatif avec en contrepartie de vos dons des fruits, des visites ou même des nuitées dans notre futur gîte écologique... Plus vous nous soutiendrez, plus vite notre projet avancera et nos fruits locaux, de saison et sans aucun traitement pourront ravir vos papilles !

Lien vers le financement participatif : <https://www.miimosa.com/fr/projects/l-arche-de-ma-nature-une-nouvelle-agriculture>

Merci d'avance.

Marylène & Matthieu Tessier
Suivez-nous sur Facebook : L'Arche de Ma nature



Le Semeur Bio

...la FRAGARIA ou plus couramment appelé le fraisier...

Parce que l'été prochain se prépare maintenant, faisons un petit focus sur une des plantes stars de l'été grâce à ses savoureux fruits : le fraisier.

Les fraisiers – tout comme ses fervents amateurs - sont très gourmands. Ils apprécient les sols acides et riches en humus. Si vous voulez une production abondante, n'hésitez donc pas à « nourrir » vos plants avec du compost ou un engrais organique riche en potasse. Ce nutriment essentiel aux plantes favorise la floraison et la fructification. Sans ce soin, vos fraisiers épuiseront la terre et s'épuiseront après 3 ou 4 années. Ils apprécient une exposition à mi-ombre en zone chaude et en plein soleil en zone tempérée comme à Gennes Sur Seiche.



Le fraisier peut se planter au printemps, à la fin de l'été mais la meilleure période est **l'automne**. Une plantation automnale permet un développement racinaire durant tout l'hiver et permet une véritable explosion de fruits dès le début du printemps. Pour une bonne implantation et de bonnes récoltes futures, les quelques conseils suivants sont à respecter sachant que 12 pieds de fraisiers suffisent normalement à assouvir la gourmandise d'une famille :

- Supprimez les mauvaises herbes et biner le sol ;
- Fertilisez le sol lors de la plantation avec une fumure organique ;
- Espacez chaque plant de 30 à 40 cm ;
- Le collet doit être au niveau du sol.



Il est important de supprimer les stolons au fur et à mesure. Les stolons sont les longues tiges qui viennent s'enraciner et qui puisent inutilement dans les ressources de votre fruitier. Très gourmands en eau, les fraisiers doivent être arrosés régulièrement, surtout en cas de fortes chaleurs. Pour maintenir une bonne humidité durant tout l'été, vous pouvez paillez leur pied. Cela évite également que les fraises ne touchent le sol.

Les variétés conseillées par le SEMEUR BIO (et disponible à la vente chez le Semeur BIO) :

- La Cirafine : variété remontante (récolte de juin aux premières gelées), produisant de beaux fruits allongés, de taille moyenne, juteux de saveur sucrée et parfumée.
- La Ciflorette : variété non remontante et demi précoce (récolte abondante de mai à juin - très bon complément à la Cirafine), produisant une fraise qualifiée d'haut de gamme au goût très riche en saveurs avec un bon équilibre sucre et acidité.

Réservez, par contre, la gariguette à vos pâtisseries, confitures et autres préparations culinaires dans lesquels du sucre y est ajouté...

LE RELAIS PETITE ENFANCE



Reprise des espaces jeux...

Le Relais Petite Enfance propose des espaces jeux sur 10 communes :

- Lundi : Torcé ;
- Mardi : Argentré-du-Plessis, Domalain et Etelles ;
- Jeudi : Bais, La Guerche de Bretagne (semaine paire), Le Pertre (semaine impaire), Torcé (semaine paire) et Vergeal (semaine impaire) ;
- Vendredi : Brielles (semaine paire), La Guerche de Bretagne, Saint Germain du Pinel (1/ mois).

Renseignements et inscriptions : par téléphone au 02 99 96 59 77 ou par mail :

relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr



Relais Petite Enfance

Numérotation des maisons en campagne

Une 3ème et dernière permanence est organisée le **samedi 06 novembre de 9h à 13h** en mairie afin de permettre aux derniers gennois de venir retirer la plaque numérotée correspondant à leur habitation. Le 15 novembre 2021, les nouvelles adresses entreront en vigueur après la validation de la base de données sur le site dédié <https://mes-adresses.data.gouv.fr>.



Eclairage Public

A compter du 01 janvier 2022, l'entretien et la réparation de nos candélabres et autres sources lumineuses publiques seront assurés par le SDE 35 (service départementale d'énergie d'Ille et Vilaine). Le conseil municipal a validé durant l'été le transfert de compétences. Ce changement nous permettra de bénéficier d'une meilleure réactivité en cas de défaillance, d'aides technico-financières pour la rénovation et, le développement de nos équipements.

Stationnement gênant

Parfois par commodité, nous nous garons au plus prêt de notre domicile, ou de l'endroit où nous nous rendons. Cette (mauvaise) habitude n'est pas sans conséquence. Cela engendre des nuisances pour les piétons ou les véhicules comme notamment au niveau du carrefour entre la rue Jean de Gennes et la rue du Château ou encore devant l'ancienne mairie où la seule place existante est réservée aux personnes à mobilité réduite.

Incivilités

Cet été, plusieurs actes d'incivilité intolérables ont été constatés par les élus, les agents communaux ou encore les habitants. Le respect des biens d'autrui et des équipements municipaux fait partie intégrante des règles que nous devons tous respecter et faire respecter à nos jeunes pour conserver le bien vivre ensemble et une commune agréable pour tous.

« Allo, Allo...??... » :

... Personne ne répond... C'est ce qu'il arrive lorsqu'un engin agricole recule et casse un poteau obligeant les services de maintenance à couper les câbles...

Tel un oiseau mazouté :

Lors des travaux de voirie, des bas de portes et des voitures ont profitée d'une nouvelle peinture indésirée à base de bitume...

« Flying Caravan »

Une caravane dans un jardin ne disposant que d'un escalier pour accès... Mais comment est-elle arrivée là ?

... .. MYSTERE... ..

Artiste peintre :

Comme le démontre le TELETHON, les arts décoratifs font partie des loisirs des gennois. Toutefois, les murs des maisons sont des supports inappropriés pour exprimer sa créativité !

Natation :

Des maîtres-nageurs improvisés ont tenté d'apprendre à nager aux jardinières installées sur le pont. Heureusement, ce fut un échec ; elles ont été sauvées de la noyade par les agents communaux...

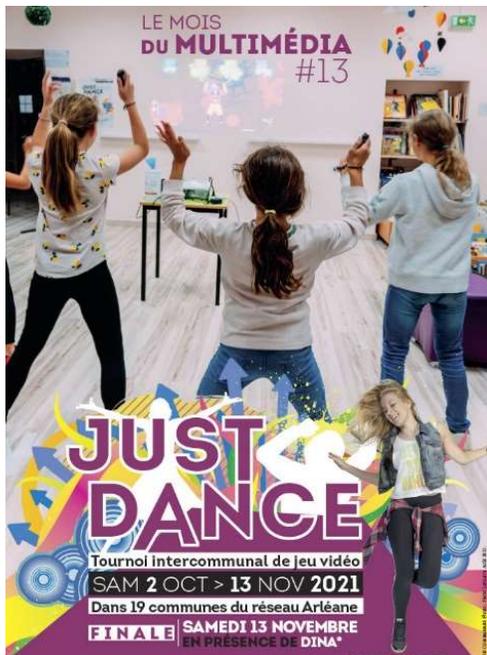


Lors de la parution du prochain numéro du Gennes Info, programmée dans le courant du mois de janvier 2022, nous aurons le plaisir de vous faire enfin découvrir le nouveau logo de la commune ! Encore un peu de patience...

Nous remercions les correspondants des associations pour leurs contributions et souhaitons bienvenue, dans l'équipe de rédaction, à un nouveau rédacteur. Déjà auteur de la rubrique historique et nouvellement renommée « histoires d'Histoire », Antoine Barré participe désormais encore plus activement à la préparation de notre journal communal.

N'hésitez pas à contacter la rédaction via Messenger ou par mail (gennes.info@gmail.com) pour proposer vos contributions ; continuez également à suivre et aimer la page FACEBOOK!

LA BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque sera informatisée pour la fin de l'année, lui permettant d'être reliée au réseau **ARLEANE**. Les 35 bibliothèques de Vitré Communauté, piliers de la lecture publique du territoire, des lieux de vie et d'échanges constituent ce réseau. Acronyme de « Arts Lecture Animations Expositions », ARLEANE a pour vocation de développer l'offre documentaire et culturelle, ainsi que les services sur l'ensemble des communes de Vitré Communauté.

A l'occasion du mois du multimédia, nous proposons – en lien avec ARLEANE un concours **JUST DANCE 2021** ouvert à tous.

Le 27 octobre de 18h à 21h, à la salle des Lavandières,
venez nombreux.

Le gagnant aura le privilège de se mesurer à Dina – vice-championne du monde de JUST DANCE.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. N'hésitez pas à venir découvrir nos nouvelles acquisitions et à partager vos coups de cœur. Vous pouvez toujours et à tout moment de l'année rejoindre l'équipe de bénévoles...

Les bénévoles de la bibliothèque

L'ETAT CIVIL

Bienvenue à...

Lya WILLIAM (Besné)
Luna SAULNIER (rue du château)

18 juillet 2021
10 septembre 2021

Tous nos vœux de bonheur à...

Pierre BONDOUX & Marie MORIN
Guy DAVID & Véronique GOUPIL

03 juillet 2021
18 septembre 2021

Nous regrettons le départ de...

Yvette BLIVET née RENOUARD, 91 ans
Angèle RICARD née JOUIN, 100 ans
Fernande POIRIER née MOREAU, 84 ans

25 juillet 2021
30 juillet 2021
27 août 2021